## L'examen de la demande de révision de Mis et Thiennot reportée

le Lundi 17 Mars 2014



Peut-être une réhabilitation pour les deux hommes morts en 2003 et en 2009 © Maxppp

Raymond Mis et Gabriel Thiennot avaient été condamnés à 15 ans de travaux forcés pour le meurtre d'un garde chasse, dans l'Indre, en 1946. Ils ont toujours clamé leur innocence, leurs aveux ayant été extorqués sous la torture. L'examen de leur requête initialement prévu ce lundi après-midi a éyé reportée à janvier 2015. L'avocat des deux condamnés a annoncé avoir transmis de nouveaux documents à la justice.

Ce sont deux noms qui <u>vous</u> disent sans doute quelque chose , <u>Mis et Thiennot. Deux noms devenus des symboles de l'erreur judiciaire.</u> Raymond Mis et Gabriel Thiennot avaient été condamnés à 15 ans de travaux forcés pour le meurtre d'un garde chasse, dans l'Indre, en 1946.

## Cinq requêtes en révision

Ils ont toujours clamé leur innocence, leurs aveux ayant été extorqués sous la torture et l'enquête bâclée. Ils avaient d'ailleurs été graciés par le président René Coty en 1954, mais Mis et Thiennot n'ont jamais été réhabilités, malgré 5 requêtes en révision.

## Les deux hommes sont morts en 2003 et 2009

<u>Soixante sept ans après les faits</u>, alors que les deux hommes sont morts en 2003 et 2009, une sixième requête sera examinée cet après-midi par la commission de révision des condamnations pénales.

Ce lundi, la commission de révision va donc décider si elle rejete la requête, la juge recevable ou ordonne un supplément d'information.

A quoi bon <u>continuer</u>, alors que, par 5 fois, la cour de cassation a refusé de rouvrir l'affaire Mis et Thiennot? Peut être en mémoire de ces deux hommes, qui n'ont jamais cessé de leur vivant de se battre pour leur réhabilitation.

Aujourd'hui, Jeanine, la veuve de Gabriel Thiennot, poursuit son combat, épaulée par l'avocat Jean-Pierre Mignard; il a trouvé un nouvel argument à faire valoir devant les magistrats. En effet, les aveux ont été obtenus sous la torture.

Et sans les aveux, l'accusation s'écroule, ce qui pourrait ouvrir la voie, si un nouveau procès était ordonné, à un acquittement pour Mis et Thiennot. La demande de révision sera examinée en janvier 2015. Et l'audience sera publique.

5 requêtes en révision ont déjà été déposées par Mis et Thiénot depuis 1980. Jusqu'à présent, elles ont toutes été rejetées.

Par Rédaction de France Info, Corinne Audouin